

# Le divorce dans l'agriculture

## Dates et Lieu

**Mercredi et jeudi 3 et 4 novembre 2010**

Hôtel La Clé des Champs

**2052 La Vue-des-Alpes (NE)**

Tél. 032 853 57 78

## Public

Conseiller-ère-s, collaborateur-trice-s de fiduciaires, d'organismes de crédit agricole et d'autres institutions agricoles.

## Contexte

Les cas de divorce en milieu agricole sont en augmentation. Les conséquences d'un divorce en agriculture peuvent être particulièrement lourdes, tant sur le plan humain que sur le plan économique. Un divorce peut mettre en danger la pérennité de l'exploitation et entraîne une réorganisation importante du travail se traduisant souvent par une surcharge pour le-la conjoint-e qui reste. La situation du- de la conjoint-e qui quitte le domaine agricole est très souvent précaire. Face à ce constat, il s'agit de réfléchir aux moyens possibles d'anticiper et de diminuer la sévérité des conséquences d'un divorce tant sur le plan humain, professionnel, organisationnel qu'économique.

## Objectifs

- Prendre connaissance des aspects techniques et juridiques du divorce en agriculture.
- Parvenir à évaluer les conséquences économiques d'un divorce sur l'exploitation.
- Identifier les moyens d'atténuer les conséquences d'un divorce.
- Disposer d'une liste de personnes et institutions ressources.
- Clarifier la position du- de la conseiller-ère.

## Contenu

- Aspects techniques et juridiques du divorce en agriculture (étapes, procédure, personnes ressources et personnes de validation).
- Liquidation du régime matrimonial, les différentes modalités et leurs conséquences respectives.
- Assurances sociales et fiscalité.

## Méthodes

Exposés, analyse de cas concrets, échanges.

## Responsables de cours

**Sylvie Aubert**, AGRIDEA Lausanne  
Tél. 021 619 44 29  
sylvie.aubert@agridea.ch

**Valérie Miéville-Ott**, AGRIDEA Lausanne  
Tél. 021 619 44 58  
valerie.mieville@agridea.ch

## Intervenant-e-s

**Anne-Marie Jacot Oesch, avocate**  
Etude Oesch & Jacot & Wehrli  
Grande-Rue 5  
2400 Le Locle  
notaires.lelocle@bluewin.ch

**Stefan Binder**  
USP Assurances  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg AG 1  
stefan.binder@sbv-versicherungen.ch

**Christophe Carrard**  
Prométerre  
Office de crédit agricole  
Case postale 128  
1006 Lausanne  
c.carrard@prometerre.ch

**Louis Sansonnens**  
Ancien président du tribunal de la Gruyère à  
Bulle  
Le Pommeret 31  
Case postale 39  
1661 Le Pâquier

**Ruth Streit, présidente**  
Union suisse des paysannes et femmes rurales  
1170 Aubonne  
streitruith@hotmail.com

## Programme du mercredi 3 novembre 2010

8h45	Accueil café et croissants	
9h15	Introduction, objectifs du cours	<i>S. Aubert</i>
9h30	<p>Les principales étapes d'une procédure de divorce : de la séparation au prononcément du jugement de divorce</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes étapes : démarche, personnes de référence, personnes de validation, rôles des experts</li> <li>• Les régimes matrimoniaux : les différents cas, avantages et risques respectifs (notions de biens propres, d'acquêts, règles légales, règles conventionnelles, communauté de bien, séparation de biens, etc.)</li> <li>• Présentation de 3 cas pratiques avec liquidation du régime</li> </ul>	<i>A.M. Jacot Oesch</i>
12h30	<b>Repas</b>	
14h00	<p>Forum aux questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanges et questions des participants sur la base de cas et d'expériences concrets et des exposés du matin</li> <li>• Réponses à un choix des questions par écrit</li> <li>• Témoignages de la pratique</li> <li>• Rôle et posture du conseiller : où commence et où finit son rôle ? doit-il accepter son rôle d'expertise ? conflit de loyauté éventuel ?</li> </ul>	<i>S. Aubert</i> <i>V. Miéville</i> <i>A.M. Jacot Oesch</i> <i>C. Carrard</i>
17h00	Fin de la journée	

## Programme du jeudi 4 novembre 2010

8h30	<p>Les aspects économiques et sociaux du divorce :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculs économiques : bases et références (indemnités, budget ménage, estimation des biens, reconnaissance et estimation du travail)</li> <li>• Les calculs et la réalité...</li> </ul>	<i>C. Carrard</i> <i>S. Aubert</i>
10h00	Le divorce et ses effets en matière d'assurances sociales	<i>S. Binder</i>
11h00	Discussion	
12h00	<b>Repas</b>	
13h30	Le jugement de divorce : éléments déterminants, références, expériences de la pratique	<i>L. Sansonnens</i>
14h30	Le point de vue de l'Union suisse de paysannes et femmes rurales : quels besoins et attentes concernant la problématique du divorce en agriculture	<i>R. Streit</i>
15h00	Discussion : suite à donner au cours, besoins des conseiller-ère-s, groupe de travail, etc.	
16h00	Evaluation et clôture	

# Tarif

## 2 jours

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA Fr. 440.–

Forfait autres participant-e-s Fr. 640.–

Les vacations (café d'accueil, pause, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à Fr. 140.- et sont comprises dans le forfait.

**Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi, ou en cas de participation partielle.**

**Le repas du soir et l'hébergement sont à régler sur place par le ou la participant-e.**

Types de chambre à choix à l'hôtel "La Clé des Champs" :

- chambre double standard (douche et WC sur le palier)
- chambre simple standard (douche et WC sur le palier)
- chambre double confort (douche et WC dans la chambre)
- chambre simple confort (douche et WC dans la chambre)

Pour plus d'informations sur les chambres :

<http://www.neuchevasion.ch/Chambres.aspx>

**Délai de désistement : jusqu'au 27 octobre 2010.** Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

**Nom:** \_\_\_\_\_ **Prénom:** \_\_\_\_\_

**Adresse:** \_\_\_\_\_ **NP, Lieu:** \_\_\_\_\_

**Organisme:** \_\_\_\_\_ **Tél :** \_\_\_\_\_

**Si pas idem organisme, adresse  
facturation:**

**E-Mail :** \_\_\_\_\_

Participation :	<input type="checkbox"/>	3 novembre	<input type="checkbox"/>	4 novembre
Repas de midi :	<input type="checkbox"/>	3 novembre	<input type="checkbox"/>	4 novembre
Repas du soir :	<input type="checkbox"/>	3 novembre		
Hébergement souhaité :	<input type="checkbox"/>	Chambre double standard	<input type="checkbox"/>	Chambre simple standard
	<input type="checkbox"/>	Chambre double confort	<input type="checkbox"/>	Chambre simple confort
	<input type="checkbox"/>	Pas d'hébergement sur place	<input type="checkbox"/>	

## Inscription

par e-mail : [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

par notre site : [www.agridea-lausanne.ch](http://www.agridea-lausanne.ch)

par fax : à adresser à AGRIDEA (Fax: 021 617 02 61)

par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6